

DIVERSA premium

Assurance complémentaire

Avec DIVERSA^{premium}, exigez le meilleur pour votre santé.

Vous êtes à la recherche d'une offre de prestations plus large et d'une prise en charge des coûts plus généreuse pour vos traitements ambulatoires et stationnaires en Suisse comme à l'étranger? Nous vous recommandons DIVERSAPREMIUM.



Des prestations supplémentaires



L'opération des yeux au laser



Une protection juridique des patients

Notamment pour les traitements médicaux ambulatoires à l'étranger planifiés

Une participation aux coûts de la correction durable de la vue par chirurgie réfractive

En cas de litiges avec des fournisseurs de prestations médicales, en dehors de l'Europe également

DIVERSA premium

Assurance complémentaire

DIVERSA^{premium} est la meilleure solution pour les assurés qui ont des exigences élevées en matière de qualité et de sécurité et qui souhaitent des services complets d'excellence.

| Traitements et | Médicaments non à charge de l'assurance de base enregistrés | |
|-------------------|--|--|
| soins | en Suisse auprès de Swissmedic | 75 % |
| | Moyens auxiliaires | 50%, max. CHF 2'000 |
| | Vaccinations non à charge de l'assurance de base | 90% |
| | Traitements dentaires ambulatoires: traitements d'orthopédie dentofaciale (correction de malpositions des dents) jusqu'à la 22e année révolue, traitements parodontaux et de troubles de l'articulation temporo-mandibulaire, extraction chirurgicale de dents incluses, extraction avec volet | 75% |
| | Traitements dentaires stationnaires: chirurgie dento-faciale | En division commune d'un hôpital conventionné du canton de résidence |
| | Chirurgie réfractive non à charge de l'assurance de base ¹ (p.ex. opération des yeux au laser) | 50%, max. CHF 600/5 ans |
| | Cures balnéaires et de convalescence | CHF 50/jour, max. 21 jours/an |
| | Traitements non à charge de l'assurance de base (p.ex. chirurgie corrective des oreilles décollées, opérations de stérilisation) | 50%, max. CHF 4'000 |
| Pour les familles | Garde d'un enfant malade ou accidenté organisée par CONCORDIA | CHF 50/h, max. CHF 600/an |
| | Rooming-in (max. 10 nuitées) | CHF 100/nuit |
| | Chambre familiale en cas d'accouchement¹ (max. 5 nuitées) | CHF 100/nuit |
| | Cours sur les urgences chez les enfants en bas âge | 50%, max. CHF 200/3 ans |
| À l'étranger | Opérations de recherche à des fins de sauvetage ou de dégagement ² | Max. CHF 20'000 |
| | Frais de sauvetage et de transport ² | Illimités |
| | Maladie ou accident ² | Stationnaire: max. 75 jours Ambulatoire: tarif local en vigueu |
| | Traitement médical ambulatoire planifié³ (franchise de CHF 1′000) | 75%, max. CHF 10'000/an |
| Autres avantages | Verres de lunettes, lentilles de contact | Jusqu'à 18 ans: CHF 300/an Dès 18 ans: CHF 300/3 ans |
| | Aide familiale | CHF 50/jour, max. 30 jours/an |
| | Nuitée à l'hôpital en cas d'intervention ambulatoire | 75%, max. CHF 200/an |
| | Frais de recherche et de sauvetage en Suisse | Max. CHF 25'000 |
| | Frais de transport en Suisse | Illimités |
| | Indemnité de décès | CHF 1'000 |
| | Protection juridique des patients (sujet de droit: Protekta) | En Europe: max. CHF 500'000 Hors Europe: max. CHF 50'000 |

¹ Délai de carence d'un an à compter du début de l'assurance

Par «an», on désigne toujours une année civile.

Informations complémentaires sur www.concordia.ch/diversa

Ce prospectus est fourni à titre d'information et constitue une offre sans engagement. Les Conditions générales d'assurance (CGA) des assurances complémentaires des soins et les Conditions complémentaires d'assurance (CCA) DIVERSA de CONCORDIA sont déterminantes.



² Uniquement en cas d'urgence: organisation par concordiaMed, notre centrale d'appels d'urgence disponible 24 heures sur 24

³ Sur garantie de paiement préalable